

COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS

LES PROCÉDURES DE PASSATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN HAÏTI ET LEURS SEUILS D'APPLICATION (ARRÊTÉ DU 23 FÉVRIER 2026)

LA COMMANDE PUBLIQUE													
 IDENTITÉ DE L'AUTORITÉ CONTRACTANTE	COMMANDES HORS MARCHÉ		MARCHÉS PUBLICS									PARTENARIATS PUBLIC/ PRIVÉ	
	AUCUNE INTERVENTION DE LA CNMP		MARCHÉS HORS CONTROLE A PRIORI DE LA CNMP							MARCHÉS SOUS CONTROLE A PRIORI DE LA CNMP		SOUS CONTROLE A PRIORI DE LA CNMP	
			PROCÉDURES DE DEMANDES			PROCÉDURES ALLÉGÉES				PROCÉDURES: GÉNÉRALES/ EXCEPTIONNELLES/ SPÉCIFIQUES ***			PROCÉDURES: GÉNÉRALES/ EXCEPTIONNELLES/ SPÉCIALES
			PROCÉDURES D'ACHATS SUR SIMPLE MÉMOIRE OU SUR FACTURE (toutes natures confondues)	PROCÉDURES DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS ET DE SOLlicitation DE PRIX (toutes natures confondues)	<u>DE PROPOSITIONS</u> : Marché de services et de prestations intellectuelles	<u>DE PRIX</u> : Marché de fournitures	<u>DE COTATIONS</u> : Marché de travaux	Marchés : de services et de prestations intellectuelles	Marché de fournitures	Marché de travaux	Marchés: de services et de prestations intellectuelles	Marché de fournitures	Marché de travaux
	État, Services déconcentrés de l'État, Coll. Départem. Org autonomes, Entr. Publiques	Jusqu'à 7.5M exclusivement*	De 7.5M à 15M exclusivement	De 15M à 17M exclusivement	De 15M à 20M exclusivement	De 15M à 25M exclusivement	De 17M à 20M exclusivement	De 20M à 25M exclusivement	De 25M à 75M exclusivement	A partir de 20M	A partir de 25M	A partir de 75M	P A S D E S E U I L S L I M I T A T I F S
Communes chefs-lieux de dépt, et 6 communes de la région métropolitaine de Port- au-Prince**	Jusqu'à 3.5M exclusivement	De 3.5M à 5.5M exclusivement	De 5.5M à 6.5M exclusivement	De 5.5M à 8M exclusivement	De 5.5M à 12M exclusivement	De 6.5M à 8M exclusivement	De 8M à 10M exclusivement	De 12M à 30M exclusivement	A partir de 8M	A partir de 10M	A partir de 30M		
Communes chefs-lieux d'arrondiss à l'exclusion des chefs-lieux de département et de la Commune de Croix-des- Bouquets	Jusqu'à 3.5M exclusivement	De 3.5M à 4.5M exclusivement	De 4.5M à 5.5M exclusivement	De 4.5M à 6M exclusivement	De 4.5M à 10M exclusivement	De 5.5M à 7M exclusivement	De 6M à 8M exclusivement	De 10M à 20M exclusivement	A partir de 7M	A partir de 8M	A partir de 20M		
Autres communes et les sections communales	Jusqu'à 3.5M exclusivement	De 3.5M à 4M exclusivement	De 4M à 4.75M exclusivement	De 4M à 4.75M exclusivement	De 4M à 10M exclusivement	De 4.75M à 5M exclusivement	De 4.75M à 5M exclusivement	De 10M à 15M exclusivement	A partir de 5M	A partir de 5M	A partir de 15M		

*M: Millions de goudes

*M: Millions de gourdes

** Il s'agit des communes de Carrefour, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Delmas, Pétion ville, Tabarre.

*** Les procédures spécifiques sont applicables uniquement aux marchés de prestations intellectuelles, aux marchés à commandes ou de clientèle